

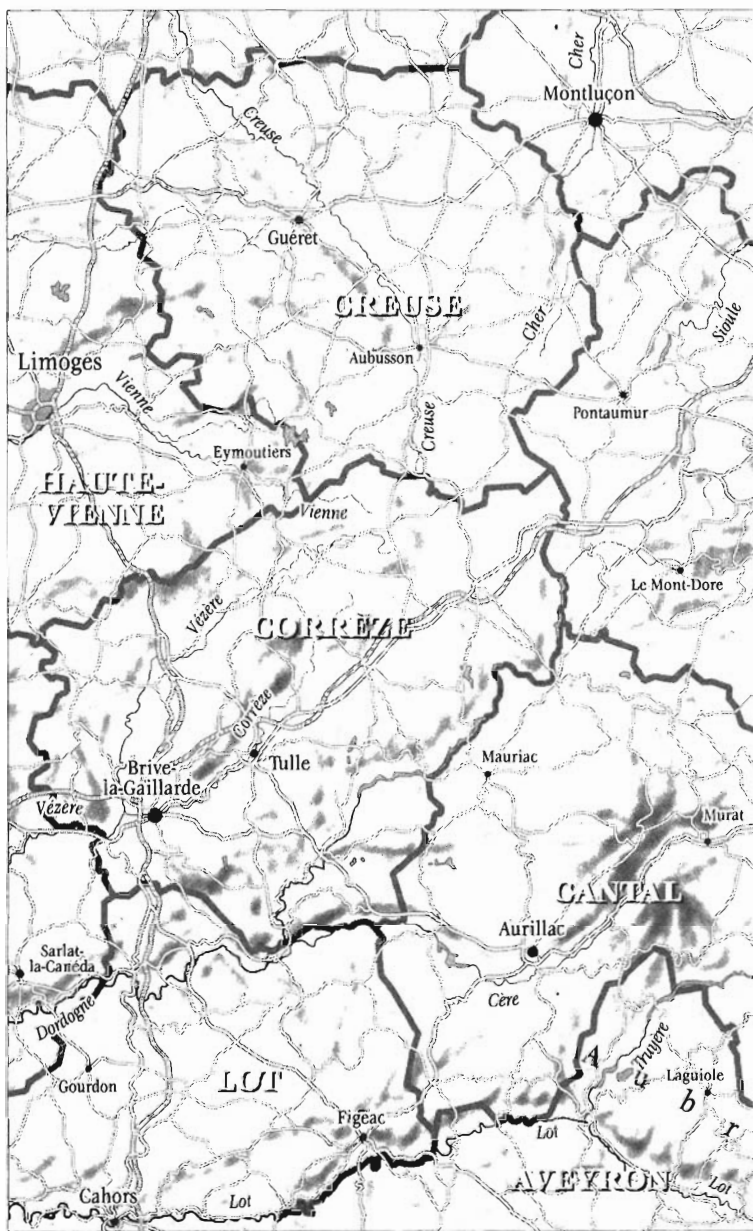


contes
d'Auvergne

paul sébillot
henri pourrat
félix remize

contes
d'Auvergne

collectes choisies et présentées par *françoise morvan*





Collection dirigée par Françoise Morvan

Les textes de ce volume ont été réunis
avec l'aide vigilante de Corinne Durin
qui en a aussi assuré la relecture.

Carte : Patrick Mérienne

ISBN : 978-2-73-735168-6

© Edilarge S.A. Éditions Ouest-France, Rennes, 2006.

INTRODUCTION

Les contes et légendes d'Auvergne nous offrent une véritable énigme. À la fin du XIX^e siècle, âge d'or de la collecte folklorique, le plus éminent folkloriste français, Paul Sébillot, fondateur et directeur de la prestigieuse *Revue des traditions populaires*, se livre à une enquête sur la *littérature orale* de l'Auvergne. Lui qui a recueilli des centaines de contes en Haute-Bretagne s'étonne qu'une région encore très isolée, où les veillées réunissent les villageois l'hiver, n'ait fourni jusqu'alors qu'une si maigre collecte. C'est lui qui, à Paris, transcrivant les contes du docteur Paulin, un ami originaire du Puy-de-Dôme, et d'une secrétaire venue du Cantal, Antoinette Bon, donne, écrit-il, *la partie la plus considérable et la plus populaire de ce qui jusqu'ici a été recueilli en Auvergne*. Il n'y a pas là vantardise de sa part mais simple constat, qui ne l'incline d'ailleurs pas au pessimisme : *Je suis persuadé que cela tient uniquement à ce qu'il ne s'est pas trouvé jusqu'ici un explorateur qui se soit donné la peine de faire une enquête*

suivie : il me paraît très vraisemblable qu'elle serait très fructueuse¹.

PAUVRETÉ N'EST POINT VICE

Heureuse incitation, entendue aussitôt par un jeune lexicographe, Albert Dauzat (1877-1945), qui est déjà sur le terrain. *Quand j'ai commencé, en 1895, mes études de dialectologie auvergnate, j'ai été attiré, dès le début, par le folk-lore, en particulier par la littérature orale, qui me fournissait tant de mots et de formes archaïques, indispensables pour reconstituer l'évolution des parlers, et qui en même temps fait pénétrer la psychologie du peuple. Mes recherches portèrent d'abord sur Vinzelles (commune de Bansat, Puy-de-Dôme), pays d'origine de ma famille maternelle, où je venais passer presque tous les ans mes vacances d'étudiant. C'est sur un territoire volontairement circonscrit de la Basse-Auvergne, en partant du répertoire de son grand-père paternel et avec l'aide active de sa grand-mère maternelle, née en 1836, parfaitement bilingue et prête à interroger toutes les personnes de passage, qu'Albert*

1. Toutes les explications sur sa collecte peuvent être lues dans sa préface à *La Littérature orale de l'Auvergne*, parue aux éditions Maisonneuve en 1898, que l'on trouvera reproduite ci-après. Paul Sébillot (1843-1918), écrivain, peintre, ethnographe, poète, critique d'art, auteur dramatique, avait déjà publié ses *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, sa *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, ses *Contes des paysans et des pêcheurs*, ses *Contes de terre et de mer* et plusieurs autres volumes majeurs lorsqu'il publia *La Littérature orale de l'Auvergne*. Il avait également fondé aux éditions Maisonneuve la collection « Les littératures populaires de toutes les nations » où devait paraître ce volume, et dirigeait la Société des traditions populaires.

Dauzat mène sa collecte, avec autant de rigueur que possible, entre 1895 et 1900².

Sa récolte est bien maigre, et encore précise-t-il en 1938 que *tous les gens âgés d'alors ont disparu aujourd'hui ; beaucoup de légendes, chansons, bourrées, prières... enregistrées dans les pages suivantes seraient maintenant introuvables*. Pas un seul conte merveilleux, un vrai grand conte de fées, malgré tous ses efforts pour en trouver ; des contes de revenants, des contes d'animaux, des contes facétieux et des légendes, sans qu'il soit très facile de discerner la frontière entre contes et légendes, histoires de lutins, d'esprits, de fantômes... *Dans les histoires contées aux veillées, les narrateurs ont cherché les effets impressionnants (revenants, etc.), mais l'amour du merveilleux n'est pas allé bien loin ; ni les légendes ou contes moraux, ni les contes d'animaux ne paraissent avoir eu beaucoup de succès ; les récits facétieux devaient plaire, mais sur ce point encore on manquait d'imagination ; les légendes ou contes hagiographiques sont rares ; si l'on touche aux curés, c'est sur le ton badin ; les moines ne sont pas aimés, pas plus que les nobles. Tous les récits mettant les nobles en mauvaise posture ont été accueillis avec faveur ; c'est là un aspect très caractéristique de la mentalité paysanne, tout au moins dans les régions de Clermont et d'Issoire : le*

2. Il la publie en partie dans la *Revue des traditions populaires* (1898, 1899, 1913), puis à la fin de sa monumentale *Phonétique historique du français* (Alcan, 1897) et de sa *Morphologie du patois de Vinzelles* (1899). Enfin, il en rassemble tous les éléments sous le titre « Contribution à la littérature orale de la Basse-Auvergne » dans *L'Auvergne littéraire et artistique*, tome XV, n° 92, 1^{er} cahier 1938. C'est à cette longue étude que nous empruntons les citations qui suivent. Si elle est d'une indéniable rigueur scientifique, elle a le défaut de donner telles quelles les notations de terrain, mêlant brèves anecdotes, historiettes, contes de quelques lignes et légendes hagiographiques, ce qui la rend d'une lecture fort aride.

paysan a été longtemps très humble vis-à-vis des nobles et il les flagorne encore au besoin pour leur demander des services, mais il nourrit à leur égard des sentiments d'envie et d'antipathie héréditaires. Constatons en passant que la collecte de Luzel en Basse-Bretagne, si abondante soit-elle, et terminée au moment où Sébillot et Dauzat prennent le relais, révèle les mêmes tendances – fâcheuses aux yeux de ceux qu'il appelle « les cléricaux », et qui le font passer pour un mauvais esprit parce qu'il a le front de la publier : si le vicomte de La Villemarqué voit dans la chanson une sublime illustration de la piété du bon peuple, les *gwerziou* et *soniou* recueillies par Luzel à la source sont d'un anticléricalisme virulent. Encore Luzel, pourtant si fort blâmé pour avoir osé publier ces horreurs, avait-il déposé en bibliothèque, après avoir consulté Renan à ce sujet, toute une série de chansons qu'il avait renoncé à publier. Le Bas-Auvergnat, lui, n'a pas seulement mauvais esprit : au contraire du Bas-Breton, il est rétif au conte.

Le linguiste donne à cela une explication psychologique qui, de la part d'un natif de Vinzelles, ne peut passer pour pur désir de dénigrement : *Assez différent du Cantalien, le paysan de Basse-Auvergne possède peu d'imagination, point de mystique : si je ne craignais de suivre M. Van Gennep sur un terrain épineux, je dirais que ses tendances politiques actuelles ne sont qu'une expression de cet état d'esprit*³. L'esprit des Lumières serait-il passé par là, balayant d'un coup de l'incrédule Puy-de-Dôme tout vestige de foi et remplaçant l'imagination, déjà défaillante, par l'insubordination ?

3. Albert Dauzat oppose ici le Puy-de-Dôme (pauvre) au Cantal (plus riche). La tradition ouvrière était forte dans les villes industrielles du Puy-de-Dôme, et les grèves avaient été particulièrement longues sous le Front populaire qui y avait trouvé un franc soutien en 1936.

Plus probantes sont ses observations sur les raisons de la difficulté de la collecte. Soulignant *la grande transformation psychologique qui s'est opérée vers le milieu du XIX^e siècle*, il ajoute : *La génération de mes grands-parents (nés entre 1821 et 1836), aussi bien dans la région de Martres-de-Veyre que de Lamontgie, non seulement ne croyait plus aux légendes, aux êtres surnaturels, etc. mais tournait en ridicule ces croyances, qu'elle estimait grotesques, sans intérêt, et dignes d'être passées sous silence, car elles ne pouvaient que déprécier les « anciens » auprès des interlocuteurs. Dans ces conditions, l'enquête, même à l'époque de ma jeunesse, était particulièrement délicate : il n'était pas facile de faire parler des vieilles femmes qui savaient des contes et des légendes (et aussi des prières, chansons, etc.) et de les convaincre qu'on ne cherchait pas à se moquer d'elles et à les tourner en ridicule.*

Cette observation sera reprise par nombre de folkloristes en Auvergne, y compris, fort tardivement, par Alix de Lachapelle d'Apchier. En 1943, elle qui se soucie pourtant beaucoup de donner sa collecte très littéraire pour native, droit issue du peuple, écrit encore : *Une partie des contes que j'ai mis dans la bouche de la Montagnère vivaient dans ma mémoire depuis les jours de l'enfance, où ils me furent contés par une vieille bonne. Certains ont été recueillis par quelque femme « ancienne », qui ravaudait au talus de genêts, en gardant ses vaches ou ses chèvres. Ou par quelque autre, assise au coin de la vieille cheminée paysanne. Que de gentillesse il a fallu déployer pour les amener à parler ! que de petites manœuvres ! que d'attaques par surprise !... Elles semblaient humiliées, les pauvres, de détenir ces « vieilleries » – c'est ainsi qu'elles s'exprimaient – dédaignées aujourd'hui par le plus grand*

nombre, et on les devinait pleines de méfiance envers celui ou celle qui cherchait à pénétrer dans les secrets du passé. Parfois, elles n'apportaient que des bribes, des lambeaux de ces ressouvenances, auxquels il fallait rendre forme et vie, comme on souffle sous la graine ailée, froissée, gisant à terre, de quelque plante sauvage ; après quoi elle reprend son vol⁴.

Réticence donc à l'égard de traditions populaires que l'on sent par trop liées au monde ancien, au monde de la misère et de la superstition ; nette méfiance à l'égard du merveilleux et nette prédilection pour les histoires courtes, plus satiriques peut-être que facétieuses. Quelques années plus tard, c'est à ces conclusions qu'arrive aussi Arnold Van Gennep, qui consacre tout un chapitre de son essai *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay* à la littérature populaire. L'attaque est frontale : *Bien que tous les auteurs, folkloristes proprement dits, simples voyageurs, félibres et littérateurs de métier comme Pourrat aient affirmé que dans toute l'Auvergne et dans tout le Velay on raconte beaucoup d'histoires aux veillées, celles qui ont été recueillies et publiées sont en si petit nombre, relativement, que la conclusion s'impose que ces deux régions sont parmi les plus pauvres de France en ce qui concerne : 1° les contes merveilleux proprement dits, nommés à tort contes de fées ; 2° les légendes strictement localisées et personnalisées ; 3° les légendes hagiographiques autres que formées de passe-partout du type chrétien généralement européen et proche-oriental ; 4° les proverbes et dictons ; 5° les devinettes*⁵.

4. Alix de Lachapelle d'Apchier, *Les Soirs de la Montagnère*, G.-T. Rageot, 1943, p. 5.

5. Arnold Van Gennep, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, Maisonneuve, 1942, p. 311.

Van Gennep, rendant hommage au travail de Sébillot et de Dauzat, se livre alors à une synthèse des thèmes caractéristiques de la littérature populaire de l'Auvergne en se basant sur les seules pièces qu'il juge fiables – synthèse brillante (nous y reviendrons) qui l'amène à balayer d'un revers de main toute l'œuvre d'Henri Pourrat, de Marie-Aimée Méraville, d'Henri Gilbert, de Lascombe, de Mandet, de Boudon-Lashermes, et de bien d'autres (dont Alix de Lachapelle d'Apchier et Félix Remize) qu'il ne mentionne même pas. Tant d'auteurs pour si peu de contes ? Oui, et, en 1942, au moment où Van Gennep publie son essai, le conte d'Auvergne connaît une véritable floraison. Henri Pourrat a publié coup sur coup, en 1936, *Au Château de Framboisy, contes des montagnes* et, en 1939, les *Contes de la Bûcheronne* ; Alix de Lachapelle d'Apchier a publié en 1939 ses *Contes de la vieille Marianne* et s'apprête à donner en 1942 ses *Soirs de la Montagnère*. Il est probable que cette efflorescence tardive et d'apparence fort littéraire n'est pas allée sans irriter l'éminent folkloriste et qu'elle l'a incliné à la sévérité. De là à conclure que le conte auvergnat était surtout production d'écrivains locaux ou de *littérateurs de métier*, il n'y avait pas loin. Mais tout n'est pas si simple.

ABONDANCE DE BIENS NE NUIT POINT

Le problème est, en effet, que ce domaine, ingrat s'il en est, du conte d'Auvergne, a donné lieu à l'une des œuvres les plus gigantesques du domaine français, le monumental *Trésor des contes* d'Henri Pourrat, qui a lui-même inspiré diverses collectes, comme celles d'Alix de Lachapelle d'Apchier et de Marie-Aimée Méraville. Par quel miracle

un terrain aussi aride a-t-il pu donner naissance à une œuvre aussi prolifique ? Douze volumes parus de 1948 à 1962, une somme sans exemple au xx^e siècle en France : par un étrange paradoxe, la terre la plus démunie se trouve représentée par la collecte la plus abondante, la plus renommée et la plus largement diffusée du domaine français. De Perrault à Pourrat, le conte populaire français s'inscrit, qu'on le veuille ou non, en marge de la production littéraire.

Faut-il conclure, comme on l'a fait, que l'auteur de *Gaspard des montagnes* (roman qui dérive lui-même d'un conte) a fabriqué des contes à sa manière et qu'il n'a fourni qu'une œuvre littéraire, séduisante, sans doute, mais dénuée de valeur scientifique ?

Les meilleurs spécialistes du conte français, Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, se sont efforcés de se prononcer avec prudence sur le sujet : *Les contes, tous arrangés littérairement, sont d'origines très diverses : contes populaires recueillis par l'auteur et ses correspondants ; contes populaires pris dans des recueils antérieurs, souvent en fondant ensemble des versions d'origines diverses ; récits n'appartenant pas à la tradition orale, empruntés à des sources imprimées (almanachs, brochures de colportage, imagerie populaire, journaux) ; contes imaginés « en marge » de Perrault (versions du « Chat botté », de « La Belle au Bois dormant ») ; contes purement littéraires ; chansons populaires mises en prose rythmée. Sources non indiquées, sauf pour quelques contes, notés en Auvergne, signalés dans la Note d'introduction du tome I. Recueils à n'utiliser qu'avec une extrême prudence par le comparatiste*⁶. Ils précisent tou-

6. *Le Conte populaire français*, Maisonneuve et Larose, 1997, p. 87.

tefois que les *Contes de la Bûcheronne* comportent dix-sept contes populaires, soit empruntés à divers auteurs, soit recueillis par Pourrat, provenant d'un *fonds authentique*. Si leur notice est juste, et fait un constat objectif, elle date cependant d'une époque où les recherches dans les archives d'Henri Pourrat n'avaient pas permis d'approcher son travail de plus près et de mieux le comprendre.

Quelques années plus tard, une autre éminente spécialiste du conte, Bernadette Bricout, après avoir exploré les dossiers des archives Pourrat (dossiers qui comptent, écrite-elle, 8903 feuillets), constatait que l'on était en présence d'une collecte authentique, qui pouvait être datée précisément (elle commence le 15 juillet 1908 pour s'arrêter le 31 août 1956). Dénombrée non moins précisément, elle comporte au total 863 textes de littérature orale, contes, légendes, chansons, prières, proverbes, dictons et devinettes. Bernadette Bricout devait en publier un florilège thématique qui ouvre, en effet, la voie à de nouvelles recherches et incite à se pencher sur cette collecte⁷.

Au risque de sembler bien ingrat à l'égard de Paul Sébillot et de Félix Remize dont les collectes sont beaucoup moins problématiques, il nous faut nous pencher un peu longuement sur le cas d'Henri Pourrat.

PETITE ENQUÊTE SUR UNE ÉTRANGE COLLECTE

En 1908, Henri Pourrat a vingt ans (il est né à Ambert le 7 mai 1887). Après avoir été admis à l'Institut national agronomique, il a dû arrêter ses études et revenir dans sa

7. Bernadette Bricout, *Contes et récits du Livradois*, Maisonneuve et Larose, 1989.

famille pour soigner une atteinte de tuberculose. Il consacre donc ses journées à lire, à écrire et à se promener, comme il le fera sa vie durant. Peu à peu, des revues et journaux locaux prennent ses textes ; il entre en relation avec Régis Michalias, un félibre⁸ spécialiste du dialecte d'Ambert. Si, pour sa part, il n'est pas en mesure de recueillir de contes en dialecte auvergnat (il ne commencera vraiment à l'apprendre qu'après la mort de Régis Michalias en février 1916), il peut avoir recours à cet intermédiaire. On aurait tort de lui en faire grief puisque Dauzat lui-même, tout lexicographe qu'il est, indique qu'il a recueilli ses contes en français, langue bien connue de ses informateurs.

La partie la plus riche de la collecte, indique Bernadette Bricout, se situe avant la Première Guerre mondiale. De 1911 à 1913, Henri Pourrat recueille (ou reçoit de Régis Michalias) 440 chansons et 68 textes oraux provenant de six conteurs et conteuses. Ensuite, la collecte ne reprend véritablement qu'après 1919. Au total, à la fin de sa vie, il aura été en relation avec 106 conteurs et conteuses et n'aura jamais cessé d'enquêter. *La bigarrure très grande des textes recueillis confirme la très large extension qu'Henri Pourrat accorde au terme « conte » : outre les contes proprement dits qui sont au nombre de 126, sa documentation rassemble 103 légendes, 124 récits de peur, 70 formulettes et 440 chansons dont certaines seront mises en prose rythmée dans Le Trésor des contes. À cela s'ajoutent 375 copies d'élèves donnant sous forme de rédactions des histoires que Pourrat a parfois utilisées*⁹.

8. Le Félibrige, fondé en 1854 par Frédéric Mistral, s'assignait pour tâche la défense de la langue et de la culture de Province et plus largement d'Occitanie. Les membres du Félibrige s'appellent les félibres.

9. *Contes et récits du Livradois*, p. 12.

Voilà pour l'ensemble de la collecte. À première vue, tout semble donc clair : si Pourrat a eu une conception un peu floue du conte, il n'empêche qu'il est parti d'une collecte authentique. L'étonnante beauté de certaines pièces et la qualité de l'ensemble viennent du fait que le romancier, parfaitement rodé aux techniques d'écriture, a su rendre sa magie au conte qui, sans ce travail de mise en forme, serait resté aride. Henri Pourrat ne cessera jamais de le répéter : *Il faut savoir noter, c'est-à-dire qu'il faut savoir écrire. Une fidélité folklorique ne va pas loin : les folkloristes ont raison de l'exiger, afin d'obtenir des documents de folklore. Seulement, c'est tout ce qu'ils obtiennent*¹⁰.

Il ne s'agit donc pas de fournir des *documents de folklore* mais des textes qui parlent au lecteur, qui permettent au conte de lui parler.

Rendre voix au conteur : la chose semble évidente. Or, c'est loin d'être le cas.

Pour comprendre un peu mieux ce qu'a fait Henri Pourrat, il nous faut revenir aux premiers contes, publiés dans *La Semaine auvergnate*. Notons, tout d'abord, qu'il fait son apparition dans ce journal régionaliste en 1911, mais n'y publie que des textes littéraires, assez anecdotiques, ou des poèmes. Lorsque le journal ouvre ses colonnes au folklore, il s'agit toujours de folklore très récrit. Son premier conte, « En Bombe », un récit patoisant écrit avec Jean L'Olagne, est d'une facture on ne peut plus conventionnelle. Il y fait référence à Barrès (« Un après-midi chez M. Hector Granet », 20 juin 1912) et s'inscrit dans un mouvement de renaissance des provinces qui met le journal en relation, entre autres, avec l'Union régiona-

10. *Les Fées*, Gallimard, 1983, p. 8.

liste bretonne de Régis de l'Estourbeillon et le Félibrige de Mistral.

Ce n'est que le 19 décembre 1912 qu'il annonce qu'à partir de 1913 *La Semaine auvergnate* publiera chaque jeudi un conte ou une chanson. Son texte de présentation est intéressant :

Tout ce qui sera ici publié a été recueilli oralement en Auvergne. M. Régis Michalias, le maître poète occitan d'Ambert, a bien voulu nous guider et s'intéresser à nos recherches. Il a transcrit suivant une orthographe rationnelle les chansons patoises que nous donnerons.

Rappelons que M. Léon Pineau, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, a institué une vaste enquête scientifique sur le folklore de l'Auvergne. Énorme et longue entreprise à laquelle nous essayons aujourd'hui de collaborer.

Suivant les indications du très distingué « nordisant » de l'Université de Clermont – qui a d'ailleurs fait paraître plusieurs ouvrages de folklore – nous avons reproduit exactement le langage local, sans rien changer, sans rien enjoliver. Bref, nous nous sommes toujours efforcé de noter ce que nous entendions avec la plus complète exactitude et la plus scrupuleuse minutie.

L'éminent ethnologue, M. Van Gennep, en nous donnant avec une extrême obligeance indications et conseils, insistait sur la même nécessité de fidélité absolue dans la transcription. On doit livrer les documents sincères et sans tripatouillage. Aussi bien, c'est une question d'honnêteté.

Il est vrai que cela mène un peu loin. Les pages que nous publions ici sont de pur français auvergnat, c'est-à-dire parfois bâti de provincialismes, hérissé de barbarismes, disloqué de solécismes. [...] Deçà delà, pas souvent,

Imprimé en France

